

	<p>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ***** <i>Comité de Régulation des Télécommunications</i> *****</p>	<p>REPUBLIQUE DU MALI <i>Un Peuple – Un But – Une Foi</i> *****</p>
---	---	---

**8ème REUNION ANNUELLE DU RESEAU FRANCOPHONE DE LA REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (FRATEL), DU 8 AU 9 DECEMBRE 2010 A OUGADOUGOU**  
\*\*\*\*\*

**Contribution relative à la table ronde 1 : « Quelle gestion du trafic pour garantir la qualité et la sécurité des services d'information sur les réseaux fixes ».**

**1- Présentation**

La 8ème réunion annuelle du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications (FRATEL) aura lieu à Ouagadougou, du 8 au 9 décembre 2010, à l'invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques (ARCE) du Burkina Faso et l'Instance Nationale des Télécommunications de Tunisie (INTT). Cette rencontre se veut un cadre de concertation et d'échange entre les régulateurs, soucieux des enjeux nouveaux liés à la prise en compte des contenus dans la régulation.

A cette occasion, trois thèmes sont soumis à la réflexion des régulateurs et qui feront l'objet de discussion au cours de trois tables rondes.

La présente contribution du CRT, sans prétendre cerner de façon exhaustive tous les aspects relatifs à la question ébauche quelques idées en vue d'alimenter les échanges sur le sujet.

**2- Rappel de quelques objectifs de la reforme du secteur des télécommunications**

Conscient de l'importance du secteur des télécommunications comme facteur essentiel au développement économique et social, l'Etat a manifesté son engagement de puis 1998 en faveur de la reforme par une déclaration de politique sectorielle. Les objectifs visés par cette reforme sont entre autres :

- Accroître l'offre de services téléphoniques et faciliter l'accès aux services de télécommunications au plus grand nombre d'usagers, en particulier en zone rurale ;
- Offrir des services variés et de bonne qualité à des prix concurrentiels qui soient orientés vers les coûts réels ;
- Construire un réseau national de télécommunications fiable, et connecté aux autoroutes de l'information ;
- Promouvoir les télécommunications, comme secteur économique essentiel à l'essor d'une économie compétitive, ouvert au monde et où le secteur des services représente une part importante du PIB...

Pour réaliser ces objectifs, deux axes stratégiques sont définis : ***Ouverture du secteur à la concurrence et l'ouverture du capital de l'opérateur historique.***

### 3- Secteur des télécommunications en chiffre au Mali

Avec l'ouverture du secteur à la concurrence, le Mali enregistre actuellement deux opérateurs globaux (fixes, mobiles, Internet et données). Cette présence a entraîné une forte amélioration de la couverture et de l'accès des populations aux services de télécommunications comme l'atteste l'évolution des indicateurs dans le ci-dessous.

#### Quelques indicateurs du secteur télécoms au Mali, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Lignes fixe (nb)	75 904	82 521	80 005	81 076	84 796
Abonnés mobile (nb)	761 986	1 505 995	2 530 885	3 424 252	4 460 543
Télé densité globale (%)	7	13	21	27	31%
Investissement (MFCFA)	33,862	49,106	58,717	50,721	32,14
Revenu (MFCFA)	130,799	163,17	206,551	221,417	242,42
Trafic générés (million)	801,74	1 516,88	1 916,74	2 419,93	2 779,74

#### Réseaux fixes et services fournis

Les infrastructures des réseaux filaires sont en majorité détenues par l'opérateur historique couvrant le District de Bamako, les régions et certaines localités en milieu rural. Par contre, les infrastructures fixes de l'opérateur concurrent sont moins importantes et basées essentiellement dans le District de Bamako.

Cependant, il faut noter que la tendance actuelle en matière du fixe tend vers la technologie Boucle locale radio (BLR) qui apparaît moins coûteuse et facile à déployer. On dénombre 20 172 lignes BLR.

Les services fournis sont essentiellement :

- la téléphonie;
- l'Internet ;
- la transmission des données et quelques services à valeur ajoutée.

Avec l'avènement du mobile, le trafic sur les réseaux fixes a considérablement baissé. C'est pourquoi, l'opérateur historique pour inciter l'usage de ses réseaux fixes, a fait recours à la technologie ADSL depuis quelques années. Actuellement, l'opérateur enregistre environ 4 000 lignes ADSL.

Aussi, il faut noter que les deux opérateurs réalisent des efforts importants pour le déploiement de la Fibre optique (plus de 4 000 kilomètres de FO) en vue d'améliorer la qualité et la sécurité des échanges de trafic.

Le défi qui s'impose aux régulateurs de nos jours est de faire en sorte que tout le monde (opérateur concurrent, consommateur) puissent accéder aux infrastructures des réseaux fixes

(ressources essentielles) sans être obligé de dupliquer les mêmes investissements qui sont très coûteux.

C'est pourquoi, le dégroupage doit être considéré comme la solution judicieuse que les régulateurs doivent privilégier.

Au Mali, la question du dégroupage avait été posée et n'a connu de suite compte tenu de l'occultation de la question par les textes en vigueur. La question sera définitivement réglée quand les nouveaux textes seront adoptés.

Le CRT dans son programme d'activités 2011 envisage de mener une étude afin de pouvoir définir les règles et mécanismes de mise en place du dégroupage.

Aussi, pour promouvoir le développement du trafic sur les réseaux fixes au-delà de la voix, il faut intégrer d'autres services et applications innovants. Ce faisant, il appartient aux régulateurs d'inciter au développement des services innovants et d'envisager les dispositions réglementaires innovantes pour assurer la qualité et la sécurité.